

**ASSEMBLEE GENERALE CDOS-AISNE
DU VENDREDI 17 MAI 2024
BILAN D'ACTIVITES 2023**

Objectif 4 : SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT NIVEAU

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Représenter le mouvement sportif au sein des instances institutionnelles et associatives ;
- Participer à la gouvernance de la stratégie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- Coordination départementale et participation au développement régional et national du réseau d'appuis à la vie associative Guid'Asso ;
- Accompagner les associations sur les démarches et questionnements de la vie associative ;
- Participer à la promotion et au développement du dispositif Pass'Sport ;
- Participer à la construction d'un plan d'action départemental et déployer une politique gouvernementale de lutte contre les violences sexuelles sur le territoire axonais.

DEROULEMENT DES ACTIONS

I) GUID'ASSO : RÉSEAU NATIONAL D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE

1) Le réseau Guid'Asso Aisne

a) Contextualisation



Fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif depuis fin 2019, le réseau Guid'Asso porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations. Cette action résulte d'un long travail de plaidoyer du Mouvement associatif et a notamment fait l'objet d'une proposition dans le rapport remis en juin 2018, « Pour une politique ambitieuse de vie associative et le développement d'une société de l'engagement ».

L'objectif est que chaque association, même la plus petite, puisse sur son territoire, même le plus éloigné d'un centre urbain, trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement clarifié et visible.

Guid'Asso est composé de structures locales diverses (associations, institutions, mairies, etc.) qui orientent, informent et accompagnent toute association ou personne désireuse de s'informer ou investie dans la vie associative – bénévoles, dirigeants associatifs, porteurs de projet – quels que soient le domaine d'intervention et le territoire d'implantation. Le service proposé dans ce cadre est accessible à toute et tous, sans condition, selon le principe d'universalité.

Le réseau est co-animé par les services de l'État et des partenaires associatifs, à chaque échelon territorial. Les régions Centre Val de Loire, Hauts de France et Nouvelle Aquitaine ont travaillé en 2021 à la préfiguration du dispositif et ont établi 3 principes conducteurs pour Guid'Asso :

- L'accessibilité, la visibilité et la lisibilité avec un réseau d'acteurs de proximité de l'accompagnement des associations renforcé et identifié dans leurs spécificités d'accompagnement via une dénomination commune : Guid'Asso orientation, Guid'Asso information, Guid'Asso accompagnement généraliste, Guid'Asso accompagnement spécialiste
- La montée en compétences des acteurs de l'accompagnement et la consolidation de leur modèle économique via des actions de formation menées en continu, de la mutualisation d'outils et de ressources et la recherche de moyens financiers mutualisés pour les consolider dans leurs missions
- Une démarche co-construite et co-animée dans le cadre d'une gouvernance partagée entre l'État et Le Mouvement associatif

D'une préfiguration, Guid'Asso est devenu en 2022 une politique publique structurante pour la vie associative, qui se déploie sur 10 régions : Nouvelle-Aquitaine, Centre Val-de-Loire, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Réunion

De par son expérience d'acteur de l'accompagnement de la vie associative départementale, via son statut de Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) et Point d'Information à la Vie Associative + (PIVA +), le CDOS Aisne a été désigné co-animateur Guid'Asso pour le département de l'Aisne.

C'est dans ce contexte que, depuis 2021, le CDOS Aisne participe activement au développement du réseau Guid'Asso à la fois sur son territoire, en étroite collaboration avec Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de l'Aisne, sur la région Hauts-de-France et le territoire national par sa participation à de nombreuses réunions et groupes de travaux nationaux.

Les 4 missions Guid'Asso :

GUID'ASSO ORIENTATION :



Missions :

- Est en lien avec les associations ou porteurs de projets de son territoire qui lui font part de questions ;
- Connait les structures d'appui (information/accompagnement) qui peuvent être ressource pour ces usagers ;
- Oriente les associations vers ces structures avec un contact.

GUID'ASSO INFORMATION :



Missions :

- Est en lien avec des associations ou porteurs de projets sur son territoire ;
- Délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative ;
- Est en mesure d'expliquer les démarches essentielles ;
- Si besoin, oriente vers une structure d'accompagnement.

GUID'ASSO ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRALISTE :



Missions :

- Accompagne les associations ou porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets de la vie associative ;
- Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés ;
- Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire ;
- Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau ;
- Peut en outre concevoir et mettre en place des formations ;
- Consacre environ 0,5 à 1 ETP à cette mission.

GUID'ASSO ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISTE :



Missions :

- Accompagne les associations ou porteurs de projets sur un secteur d'activité particulier ou une thématique ;
- Évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés ;
- Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire ;
- Apporte son expertise à la vie du réseau ;
- Peut en outre concevoir et mettre en place des formations.

b) Binôme départemental et équipe restreinte

Compte tenu de son expertise dans le domaine de l'accompagnement à la vie associative, le CDOS Aisne est devenu, en septembre 2020, co-animateur départemental du réseau d'accompagnement à la vie associative, au côté du SDJES, représenté par la Déléguée départementale à la Vie associative (DDVA) de l'Aisne.

Ce binôme départemental a pour mission de :

- Animer le réseau Aisne par l'organisation de temps d'informations et d'échanges entre référents, l'organisation de formation d'entrée pour les nouveaux membres etc... ;
- Coordonné l'équipe restreinte Guid'Asso Aisne ;
- Assurer le maillage territorial ;
- Instruire les demandes d'intégration au réseau Aisne ;
- Participer aux réunions régionales (Copil et Cotech, séminaires inter-réseaux, séminaire régional Guid'Asso Accompagnement, webinaires ...) ;

Au cours de l'année 2023, le binôme départemental s'est réuni sept fois afin de traiter des sujets partants sur l'organisation des matinales Guid'Asso, la rencontre de structure associative et collectivité pouvant intégrer le réseau, l'organisation d'un événement départemental portant sur la mise en lumière de Guid'Asso et la signature des conventions d'utilisation de la marque d'Etat, et la mise en place d'un espace collaboratif « Guid'Asso Aisne » sur la plateforme d'Etat « Resana ».

L'équipe restreinte est composée du binôme départemental et de trois Guid'Asso Accompagnement généraliste du territoire (le Foyer Rural Jacques Pelletier de Braine, l'Association Multicité de Saint-Quentin et le Centre Social et Culturel de Bohain-en-Vermandois). Instituée dès le début de la préfiguration du chantier Guid'Asso, cette équipe restreinte se réunit dès que nécessaire afin d'échanger sur des points tels que le maillage territorial de Guid'Asso ou sur la mise en place de Numéris'Asso, comme ce fut le cas en 2023 (5 réunions en 2023).



c) Développement du maillage territorial

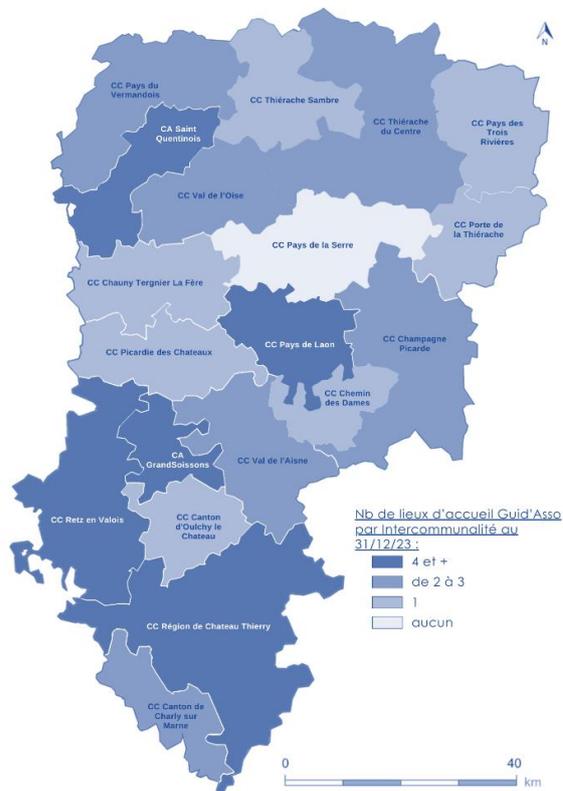
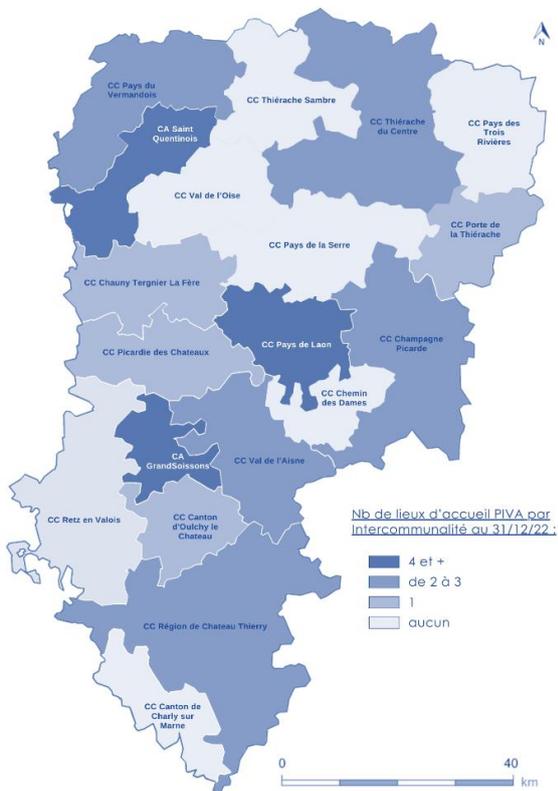
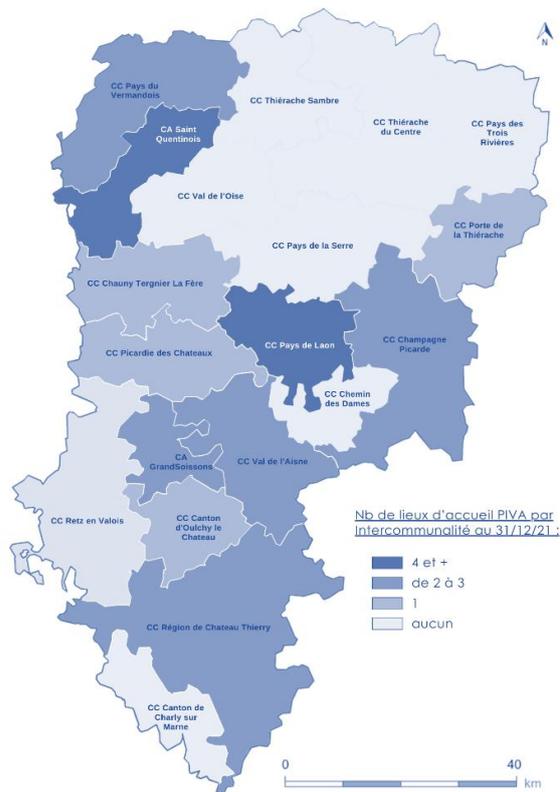
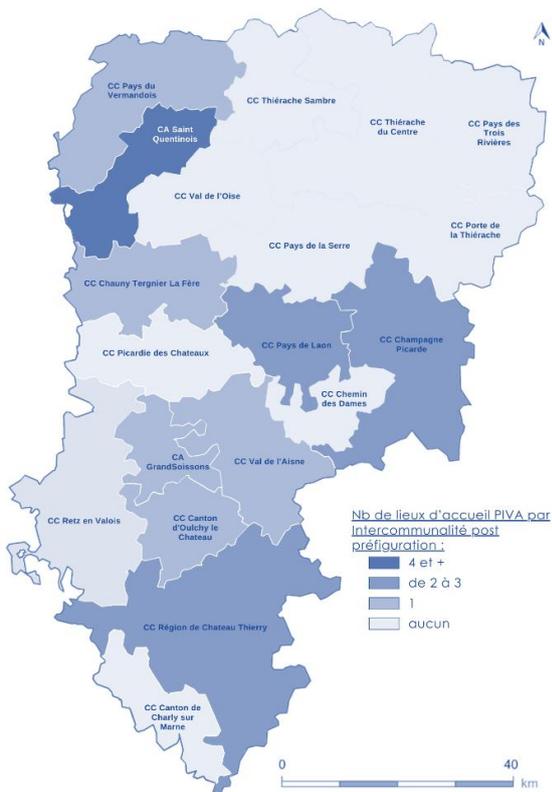
Au 31 décembre 2023, le réseau Guid'Asso compte 44 lieux d'accueil, sur le département de l'Aisne, couvrant les missions de :

- Guid'Asso Accompagnement Généraliste (4)
- Guid'Asso Information (28)
- Guid'Asso Orientation (12)

Répartition par statut juridique	Répartition géographique (arrondissement)
✓ Association (25)	✓ Château-Thierry (7)
✓ EPCI (13)	✓ Laon (12)
✓ Commune (4)	✓ Saint-Quentin (9)
✓ Etat (1)	✓ Soissons (11)
✓ SCIC SAS (1)	✓ Vervins (5)

De la phase de préfiguration à ce jour, le maillage territorial n'a fait que prendre de l'ampleur. Près de 95 % de territoire des communautés de communes et communautés d'agglomérations bénéficie, à minima, d'un Guid'Asso information. Seul le territoire de la communauté de communes du pays de la serre ne dispose pas encore de l'implantation d'un Guid'Asso. Au cours du mois de novembre 2023, le CDOS Aisne et la DDVA de l'Aisne ont rencontré le maire de Marle et l'adjoint à la vie associative de Crécy-sur-Serre, afin de leur présenter la démarche Guid'Asso et des discussions sont en cours avec la présidente de la communauté de communes.

Évolution du réseau axonais :



d) Perspective de développement

L'objectif premier est de compléter le maillage territorial par l'implantation d'un Guid'Asso sur la dernière zone blanche du département.

Dans un second temps, suite à la sollicitation grandissante des associations auprès du réseau, il paraît indispensable, pour certaines structures Guid'Asso Information, de nommer un second référent afin de répondre au mieux au besoin. Pour d'autres territoires, il serait intéressant d'implanter un nouveau Guid'Asso information afin de soutenir celui déjà en place et couvrir plus largement le territoire. Pour ces deux configurations, des sessions de formation d'entrée seront programmées.

Enfin, un travail de recherche sera mené sur la mission Guid'Asso Orientation dans le but d'en augmenter son implantation sur le territoire, ainsi que sur la mission de Guid'Asso Accompagnement Spécialiste ; mission sur laquelle le CDOS Aisne a candidaté comme spécialiste « sport » et « emploi associatif ».

2) Animation du réseau départemental

a) Formation d'entrée réseau

Les 17 et 24 janvier 2023 ont été organisés, conjointement par le CDOS Aisne et le Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport (SDJES) de l'Aisne, la formation d'entrée Guid'Asso à la Base Nautique de Cap'Aisne.

Au cours de cette formation d'entrée, le CDOS-Aisne intervient en tant que formateur et est associé à un groupe d'intervenants hétéroclites venant partager leur expertise, leur retour d'expérience, leur structure ou leur dispositif, tel que le SDJES de l'Aisne, le Centre Social et Culturel de Bohain en Vermandois (Guid'Asso Accompagnement Généraliste, association) et la Communauté de Communes Picardie des Châteaux (Guid'Asso Information, collectivité territoriale).

THEMATIQUES		CONTENU
JOURNÉE 1	La vie associative	Modèles juridiques ; Association et projet associatif ; Création d'une association ; Fonctionnement interne d'une association ; Statuts d'une association ; Documents administratifs ; Ressources des associations ; Acteurs de la vie associative en région et département
	Les acteurs et les dispositifs	Présentation des dispositifs / acteurs incontournables pour la vie associative autour de 4 thématiques phares : <ul style="list-style-type: none">- Généralités vie associative- Emploi (DLA / Impact Emploi / GE / CEA)- Financements- Mise en réseau (réseaux associatifs et dispositifs régionaux / locaux) En plus : greffe association, service fiscalité, SDJES, etc...
JOURNÉE 2	Les outils	Sensibilisation aux différents outils du réseau : Site internet Extranet (fiche contact, base documentaire) Les outils de communication (flyers, fiches départementales)
	Échanges d'expériences	Temps de mise en situation à partir d'une trentaine de cas recensés par les formateurs.

Les participants :

Prénom NOM	Nom de la Structure	Ville
Aurélié MOREAU	Communauté de Communes de la Champagne Picarde	Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
Christelle FOULON	Communauté de Communes de la Champagne Picarde	Liesse-Notre-Dame
Clémence WATOR	Compagnie Acaly	Soissons
Angélique HUMBERT	France Service de Guise	Guise
Fabien CARTIGNY	Centre Social APTAHR	Saint-Michel
Gwennaelle DAUCE	Mairie de Ressons-le-Long	Ressons-le-Long
Maéva KACZMARECK	France Service de Vic-sur-Aisne	Vic-sur-Aisne
Aurélié LEON	E.V.A Circus Virus	Villers-Cotterêts
Daniel KOSTRZEWA	Musée de Vassogne	Vassogne
Aurélié VIDELIER	Théâtre de la Mascara	Nogent-l'Artaud
Pierre-André JACQUET	Théâtre de la Mascara	Nogent-l'Artaud

Lors de cette session de formation d'entrée dans le réseau Guid'Asso, onze stagiaires furent accueillis. Huit nouveaux Guid'Asso et trois nouveaux référents de structures appartenant au réseau.

Les intervenants :

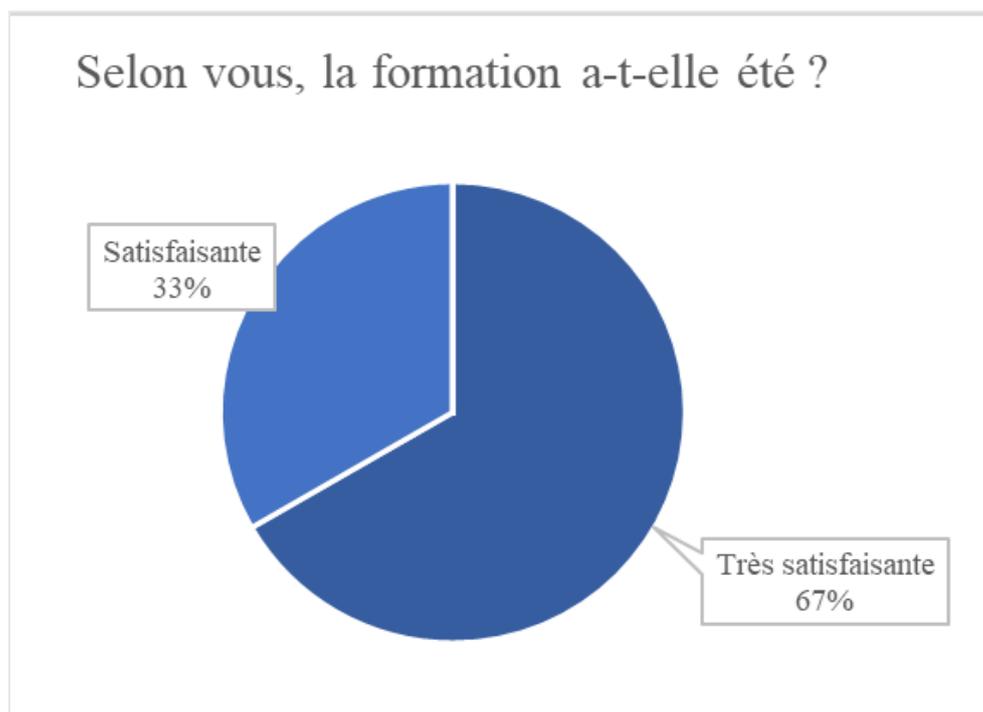
Prénom NOM	Nom de la Structure	Ville
Sophie VITASSE	Centre Social et Culturel de Bohain en Vermandois	Bohain en Vermandois
Laure NOVAK	Communauté de Communes Picardie des châteaux	Pinon
Amandine GEORGELIN	SDJES Aisne	Laon
Franck MASCRET	CDOS Aisne	Laon
Maxence JEUX	CDOS Aisne	Laon

Résultats de l'enquête de satisfaction :

Pour l'ensemble des stagiaires, la formation a permis d'apporter des réponses concrètes sur le fonctionnement des instances dans les associations, la connaissance des membres du réseau (et leurs spécialités) vers lesquels orienter les associations ou encore sur le rôle des référents Guid'Asso.

De plus, l'aspect convivial de cette formation a été souligné.

La formation a été perçue, par l'ensemble des stagiaires, comme étant satisfaisante voire très satisfaisante.



b) Matinale Guid'Asso

Les matinales Guid'Asso sont des rencontres inter-réseau départemental lors desquelles se réunissent l'ensemble de Guid'Asso Information et Guid'Asso Accompagnement du territoire. Chaque année, le CDOS Aisne, en collaboration avec le DDVA (Délégué départemental à la Vie associative) de l'Aisne, organise jusqu'à quatre rencontres.

Celles-ci ont pour objectif de faire un point de situation sur l'avancée du réseau départemental, de présenter de nouveaux projets collectifs ou individuels, d'informer les référents sur les dispositifs mis en place et la manière de communiquer auprès des associations locales et renforcer le lien entre les membres du réseau.

Chaque lieu de matinale est tiré au sort, lors de la précédente rencontre, parmi les référents présents. Cette rotation sur le département permet à la structure accueillante d'être mise en avant et présenter plus en détail ces actions et locaux.

Matinales Guid'Asso organisées en 2023 :

Date	Lieu structure d'accueil	Nombre de participants	Thèmes abordés
16/05/23	Laon Ligue de l'enseignement	19	<ul style="list-style-type: none">- Point de situation sur le développement du réseau Guid'Asso Aisne ;- Retour sur la campagne FDVA 2023 ;- Évènement signature des chartes Guid'Asso ;- Temps d'échange et actualité de PIVA ;- Questions diverses.
26/09/23	Laon Centre d'Information Jeunesse (CIJ)	23	<ul style="list-style-type: none">- Point de situation sur le développement du réseau Guid'Asso Aisne ;- Proposition de la mise en place d'une plateforme collaborative pour le réseau Aisne ;- Valorisation du bénévolat avec la présentation des Médailles de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif (MJESJA) ;- Présentation du CIJ ;- Temps d'échange et actualité de PIVA ;- Questions diverses.
19/12/23	Château-Thierry La Biscuiterie	16	<ul style="list-style-type: none">- Campagne FDVA 2024 ;- Présentation du CREAP 2 ;- Réflexion sur les fiches mémo ;- Fiche identité Guid'Asso ;- Présentation de la Biscuiterie ;- Planning des Matinales 2024 ;- Permanences DDVA ;- Présentation de la plateforme collaborative (Resana) ;- Temps d'échange et actualité de PIVA ;- Questions diverses.

c) Évènement Guid'Asso Aisne

Le 08 septembre 2023, sous l'impulsion du binôme départemental, eut lieu un évènement regroupant l'ensemble des structures portant Guid'Asso dans l'Aisne. Cet évènement eu pour titre « Dynamique associative dans l'Aisne » et s'est déroulé sur la commune de Liesse Notre Dame (lieu stratégique car la communauté de communes de la Champagne Picarde compte 3 Guid'Asso information sur le territoire).

Cet évènement est destiné aux structures ayant posé une candidature pour être reconnues Guid'Asso et a pour objectif d'officialiser la mise en place de ce réseau sur le département.

Déroulé de l'évènement :

- 15h00 – 15h45 : Ouverture au public ;
- 15h45 – 16h30 : Rappel de la démarche Guid'Asso ;
- 16h30 – 17h15 : Signature de la charte et de la convention d'autorisation de la marque d'Etat « Guid'Asso » par les représentants des structures et la préfecture de l'Aisne ;
- 17h30 – 18h30 : Valorisation des bénévoles par la remise des médailles de la jeunesse, des sports, de l'engagement associatif Or et Argent ;
- 18h45 – 20h00 : Représentation Spectacle « Starting Block » sur la thématique des valeurs de l'olympisme et les jeux olympiques ;
- 20h00 : pot de l'engagement.

L'ensemble de la préparation de cet événement fut réalisé par un collectif de Guid'Asso :

- L'accueil des participants : la Ligue de l'enseignement (Guid'Asso information du Laonnois) et le France Service de Vic-sur-Aisne (Guid'Asso information du Soissonnais)
- Le Stand Guid 'Asso : le Foyer Rural de Braine (Guid'Asso Acc. Généraliste du Soissonnais), les Caves à musique de Tergnier (Guid'Asso information du Chaunois) et la mairie de Ressons-le-Long (Guid'Asso information du Soissonnais) ;
- La représentation théâtrale : la Compagnie ACALY (Guid'Asso information du Soissonnais) ;
- Le Buffet fut assuré par Centre Social APTAHR (Guid'Asso information de Thiérache) ;
- La Communication : l'association Multicité (Guid'Asso Acc. Généraliste du Saint-Quentinois) et le CDOS Aisne (Guid'Asso Acc. Généraliste du Laonnois).





ÉVÈNEMENT

DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

dans l'Aisne

Vendredi 8 septembre 2023
de 15^h à 21^h
Salle polyvalente de Liesse-Notre-Dame
place Bailly (à proximité de la mairie)
02350 LIE SSE-NOTRE-DAME

- Présentation de la démarche Guid'Asso -
- Signature des conventions Guid'Asso -
- Valorisation des bénévoles -
- Moment théâtral et convivial -






d) Échanges avec les référents Guid'Asso de l'Aisne

Au cours du mois de juin, le CDOS Aisne, dans sa fonction de co-animateur départemental, a effectué un tour du département afin de rencontrer les référents Guid'Asso de l'Aisne.

Ces différentes rencontres ont eu pour objet de faire un point sur la mission Guid'Asso des référents, d'échanger sur leurs difficultés et besoins, mais également de leur mettre à disposition des outils de communication.

Date	Secteur
07/06/23	Soissons
12/06/23	Sud de l'Aisne
14/06/23	Saint-Quentin et Chauny
20/06/23	Thiérache

3) Animation du réseau régional

a) Copil et Cotech

Le CDOS Aisne a participé à trois Comités de pilotage (Copil) régionaux Guid'Asso Hauts-de-France. Ces Copil sont composés des cinq binômes départementaux (DDVA et association co-animatrice), du binôme régional (DRVA et LMA HdF) et du Service jeunesse et vie associative de la Région Hauts-de-France.

Date (lieu)	Ordre du Jour
19/01/23 (visio)	Groupe de travail régional sur la formulation d'un argumentaire auprès des CAF régionale et départementales dans l'intégration au réseau Guid'Asso.
12/04/23 (Amiens)	<p>Pour la matinée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Actus des partenaires en département et au régional ;- Chantier en cours : chantier évaluation /formation des Guid'Asso Accompagnement/ référentiel métier AVAL ... ;- Poursuite de la démarche auprès des CAF ;- Guid'Asso Accompagnement spécialiste : présentation des résultats de l'enquête + rétroplanning ;- Caler prochaines dates pour COPIL + séminaire Guid'Asso Accompagnement ;- Numéris'Asso > les perspectives ; <p>L'après-midi, avec le CRAJEP, pour le 1er Comité de Pilotage du projet SEVAES (Sensibilisation à l'engagement et la Vie Associative dans les Etablissements).</p>
11/07/23 (Amiens)	Séance de travail collégiale proposée au membre du copil, pour l'appréciation des candidatures du niveau spécialiste.

Au cours de cette même année, le CDOS Aisne a participé à six Comités de technique (Cotech) et groupe de travaux régionaux Guid'Asso Hauts-de-France. Ces Cotech sont composés des cinq associations co-animatrices départementales et de l'association co-animatrice régionale.

Date (lieu)	Ordre du Jour
08/06/23 (visio)	<ul style="list-style-type: none"> - Tour d'actu + point sur situation des membres du réseau en département et financement sur la mission animation départementale ; - Préparation du séminaire régional ; - Demande conseil pour formation Guid'Asso accompagnement généraliste.
10/07/23 (Tourcoing)	<p>Matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle économique (pour animation départementale, Guid'Asso Acc) avec les directions ; - Echanges de pratique / techniques d'animation ; - Séminaire régional : construction de l'ODJ, lieu, ... <p>Après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale accompagnement généraliste ; - L'animation du niveau orientation et du niveau spécialiste.
14/09/23 (visio)	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'ordre du jour du séminaire régional des Guid'Asso Accompagnement généraliste.
25/09/23 (visio)	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'ordre du jour du séminaire régional des Guid'Asso Accompagnement généraliste.
16/10/23 (visio)	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'ordre du jour du séminaire régional des Guid'Asso Accompagnement généraliste.
09/12/23 (Amiens - Somme)	<ul style="list-style-type: none"> - Tour d'actualité - La campagne de labellisation Guid'Asso - La communication Hauts-de-France - Présentation de la Grille auto-positionnement (suite au séminaire PIVA +) - Présentation d'une synthèse des ateliers sur référentiel métier (suite au séminaire PIVA +) - Présentation de l'enquête pour les réseaux d'accompagnement - Calendrier des réunions départementales, les contenus, forme d'animation - Point contenu des formations d'entrée + accueil niveau Orientation - Les liens avec Numéris'Asso

b) Séminaires et évènements vie associative

En 2023, le CDOS Aisne a participé, a co-construit et est intervenu sur trois séminaires et évènements de la vie associative en région Hauts-de-France. Ces séminaires et évènements regroupent la plupart des réseaux d'accompagnement à la vie associative et permettent de créer des liens et mettre en place de potentielles futures actions.

Date (lieu)	Évènement	Ordre du Jour
13/06/23 (Arras - Pas-de-Calais)	6 ^{ème} Séminaire d'interconnaissance des réseaux CREAP, DLA, TREMPLIN et Guid'Asso Accompagnement	<p>Matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture et présentation de la journée ; - Interconnaissance ludique (réédition du Bingo!) ; - Atelier « Allons plus loin dans notre coopération territoriale » ; - Partages d'informations et d'outils de l'équipe organisatrice ; <p>Après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flash co-dév : expérimenter l'entraide entre pairs sur des problématiques individuelles ; - Partage des partenaires institutionnels ; - Récolte et clôture de la journée.
12/09/23 (Amiens - Somme)	Séminaire Régional Numéri'Asso	<p>Matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mot d'accueil et prise de parole des partenaires - Découverte de projets numériques inspirants pitchés en 120 secondes et rencontre sur des stands - Atelier à la carte #1 <p>Après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Atelier à la carte #2 ✓ Atelier à la carte #3
19/10/23 (Lewarde - Nord)	Séminaire Régional Guid'Asso Accompagnement J1	<p><u>PLÉNIÈRE ET ATELIERS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du document « référentiel métier accompagnement vie associative locale » par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) ; - World café * : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion du référentiel et outillage ○ Formation ○ Attractivité/recrutement ○ Reconnaissance du métier <p><u>PLÉNIÈRE ET SPECTACLE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualités sur les politiques publiques Vie Associative par les partenaires : Elisabeth MASSON (Conseil Régional Hauts-de-France), Yasmine COMETA (DRAJES Hauts-de-France) et également prise de parole de Claire BIZET (Le Mouvement Associatif Hauts-de-France) ; - Présentation et représentation du spectacle « Rassemblée Générale », suivi d'un temps d'échanges ; - Flash info sur les sujets qui sont traités au sein du réseau : qui veut prendre la parole pour partager un projet en cours, un évènement à venir, une question ou un besoin.

20/10/23
(Lewarde - Nord)

Séminaire Régional
Guid'Asso
Accompagnement
J2

PLÉNIÈRE ET ATELIERS :

- Bilan Guid'Asso et perspectives, avec les animations départementales et régionale
- Bilan Numéris'Asso et perspectives, avec les animations départementales et régionale ;
- Prise de parole des partenaires pour aspects opérationnels concernant Guid'Asso : Elisabeth MASSON (Conseil Régional Hauts-de-France) et Yasmine COMETA (DRAJES Hauts-de-France).

ATELIERS :

- Roulement autour de 3 ateliers thématiques, soit 40 minutes par ateliers, pour échanger, s'inspirer, partager vos bonnes pratiques.
- Atelier 1 : Les collectivités au sein du réseau : quelles différences et quels besoins par rapport à une structure associative ? (***LMA HDF et CDOS Aisne***) ;
 - Atelier 2 : La transition écologique et solidaire : comment en parler au sein de sa structure et dans les accompagnements ? exemples avec TEDDA (***Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités***) ;
 - Atelier 3 : Quelle est l'histoire de notre réseau ? Petit exercice pour se raconter (***Maison des associations de Tourcoing et Maison des associations d'Amiens Métropole***).

Conclusion et clôture du séminaire 2023.

* Le « World Café » est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors « fécondées » avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

c) Webinaires

Date	Organisateur	Thématique
13/04/23	Le Mouvement Associatif Hauts-de-France (LMA HdF) et Hauts-de-France Active	Les aides financières possibles pour les structures de l'ESS*.
05/10/23	Le Mouvement Associatif Hauts-de-France (LMA HdF)	Embaucher son premier salarié : quelques clés avant de se lancer.

* Le terme d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs comme l'utilité sociale, la coopération, l'ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

d) Numeris'Asso

Qu'est-ce que Numéris'Asso ?

Le réseau Guid'Asso Hauts-de-France est co-animé par le LMA Hauts-de-France, la DRAJES Hauts-de-France, les SDJES des cinq départements et les cinq animateurs associatifs départementaux (AAE 62, CDOS Aisne, MAAM, MdA Tourcoing, URACEN).

Au cours de l'année 2021, ces acteurs se sont constitués en consortium pour répondre collectivement à l'appel à projet européen « React EU » (Fonds de transition dans le cadre du plan de relance suite à la crise sanitaire et économique) sur le volet transition numérique. Le Mouvement Associatif assure la coordination de ce projet européen autour de la transition numérique des associations en Hauts-de-France, appelé « Numéris'asso ».



Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



L'objectif central de ce projet est d'accompagner les associations locales des Hauts-de-France à opérer une transition numérique durable, pour inscrire le numérique au service de leurs spécificités associatives, de leurs dynamiques bénévoles et de leurs projets. Pour ce faire, le projet s'appuie sur le réseau Guid'Asso Hauts-de-France, comptant 130 structures réparties sur la région

Le projet Numeris'Asso se propose de développer toutes les actions nécessaires pour équiper et former les Guid'Asso et les mettre eux-mêmes en posture de proposer un accompagnement sur mesure sur le thème du numérique, prenant en compte les spécificités associatives.

Organisation de Numéris'Asso en région Hauts-de-France et département :

À compter de 2022, eu lieu le recrutement d'un chargé de mission numérique en région (poste porté par LMA HdF), ainsi que dans les cinq départements des Haut-de-France, afin de mettre en œuvre ce projet. Pour le département de l'Aisne, ce fut le Foyer Rural de Braine qui porta ce poste.

Lors de l'élaboration de ce projet, le CDOS Aisne a participé à différentes réunions de préparation et co-construction du dossier. À l'annonce du portage du poste départemental Numéris'Asso du Foyer Rural de Braine, le CDOS Aisne a contribué à la construction de la fiche de poste et au recrutement de celui-ci.

Co-animateur départemental Guid'Asso et référent départemental Numéris'Asso forme est binôme important dans la mise en œuvre de ce projet.

Au cours de l'année 2023, le CDOS Aisne participé à divers temps d'échange avec l'animateur départemental Numéris'Asso pour la mise en œuvre du projet sur le département de l'Aisne (4) et participé à différents réunions et événements régionaux.



Évènements régionaux :

Date (lieu)	Thématique
17/03/23 (visio)	Webinaire Numeris'Asso-Linagora : « Le logiciel libre pour la protection des données personnelles » Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation rapide du groupe LINAGORA ; - Le logiciel libre pour la protection des données personnelles ; - Questions/réponses.
20/03/23 (visio)	Copil Numéris' Asso Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Le P@SS NUMERIQUE : Présentation et diffusion de l'information sur les territoires ; - Retour des actions menées et prévues ; - Matériel, diagnostic numérique, Communication... ; - Projections pour la suite du projet ; - Point administratif ; - Questions diverses
11/04/23 (visio)	Webinaire Solidatech - Comment travailler collaborativement grâce aux outils numériques ? Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Description: - Les outils pour collaborer au quotidien ; - Intégrer un nouvel outil ; - La gestion de projet numérique ; - Le diagnostic des associations accompagnées.
03/07/23 (Lille)	Rencontre avec les partenaires financiers (DRAJES HdF et Conseil Régional) pour évoquer les perspectives de poursuite et de développement du projet Numéris'Asso, sur le volet financier et technique.
12/09/23 (Amiens)	Séminaire Régional Numéri'Asso Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Mot d'accueil et prise de parole des partenaires ; - Découverte de projets numériques inspirants pitchés en 120 secondes et rencontre sur des stands ; - Atelier à la carte #1 ; - Atelier à la carte #2 ; - Atelier à la carte #3.

Deux rencontres départementales Numéris'Asso ont également été proposées au Guid'Asso de l'Aisne ; ces rencontres ont eu pour objectif de travail plus en détail sur les contenus des différents webinaires proposés en région.

4) Animation du réseau national

a) Groupes de Travaux Nationaux

Au cours de l'année 2023, le CDOS Aisne a participé à des groupes de travail nationaux visant au développement du réseau Guid'Asso sur des thématiques comme la mission d'Accompagnement spécialiste « sport » et l'évaluation.

Le 16 février 2023, le CDOS Aisne a ainsi participé et pu faire part de son expérience d'accompagnant lors d'un premier Groupe de Travail National (GTN) visant à stabiliser le périmètre de la mission d'Accompagnement spécialiste « sport » afin de produire un cadrage national dans le déploiement de Guid'Asso et de la labellisation des acteurs de l'appui aux associations.

Au cours du mois de novembre 2023, le CDOS Aisne a également participé activement à l'élaboration d'un outil de suivi de l'accompagnement à destination des Guid'Asso. Cet outil a pour objectif de permettre au co-animation départementale et régionale de collecter et transmettre des données statistiques de l'accompagnement sur leur territoire.

b) Pauses Pratique Guid'Asso

Le CDOS Aisne, dans sa fonction de co-animateur de la démarche Guid'Asso au plan départemental, a participé à des visioconférences Guid'Asso National « Pauses pratiques ».

Ces « Pauses pratiques » sont des réunions d'1h00 en visioconférence, toutes les 3 semaines, permettant aux co-animateurs départementaux ou régionaux, qu'ils soient du côté État ou du côté associatif, de venir partager et échanger sur leurs pratiques et leurs interrogations et chercher des solutions collectives et des inspirations, dans une optique de codéveloppement et d'intelligence collective.

Pour cela, chaque co-animateur pouvait proposer des sujets en amont en se rendant sur l'espace Guid'Asso de la plateforme collaborative d'Etat « Resana ».

II) VIE ASSOCIATIVE

1) Accompagnement à la vie associative

a) Accompagnement généraliste et spécialiste

Le CDOS-Aisne est membre du réseau Guid'Asso, en qualité de co-coordonateur et co-animateur départemental. Dans le cadre de ce réseau Guid'Asso, le CDOS-Aisne assure un accompagnement et un soutien sur toutes les problématiques associatives.

Le réseau Guid'Asso est un véritable outil au sein service des bénévoles grâce à ses actions de conseils et d'informations. Cet outil, attendu depuis longtemps par le milieu associatif, a pour objectif principal de :

- Répondre aux attentes des bénévoles,
- Être à l'écoute des problématiques des bénévoles,
- Résoudre les problèmes quotidiens de la vie associative,
- Créer un réseau de conseils et d'informations au service du mouvement sportif.

Les interventions du CDOS-Aisne, auprès des associations et de leurs responsables associatifs, se caractérisent sous différentes formes :

- Des entretiens téléphoniques,
- Des rencontres dans les locaux du CDOS-Aisne,
- Des rencontres dans les locaux des associations,
- Des réunions d'informations...

Evaluation

Les activités d'accompagnement et de soutien sont évaluées à partir de différents critères tels que :

- Le nombre de contacts,
- Le temps consacré à l'association,
- Le type d'accompagnement effectué,
- Le type de contact...

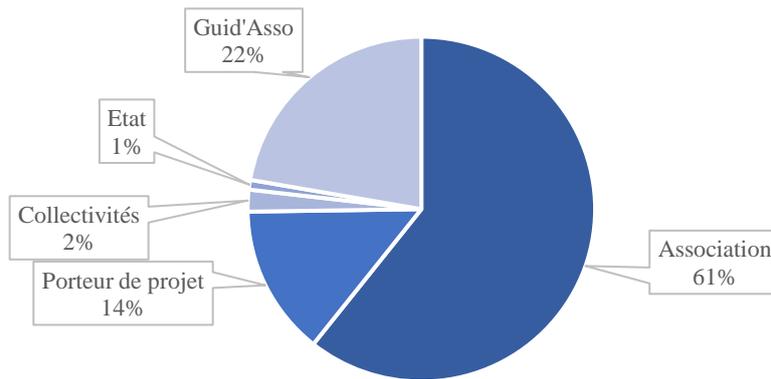
Le CDOS-Aisne a joué son rôle d'information, de conseils et d'accompagnement qui sont les missions premières du réseau Guid'Asso.

Au cours de l'année 2023, le CDOS Aisne, dans le cadre de sa mission Guid'Asso Accompagnement, a été sollicité par 440 fois pour accompagner diverses associations dans leurs démarches liées à la vie associative, mais également des porteurs de projet pour la création d'associations et des collectivités territoriales souhaitant aider les associations de leur territoire.

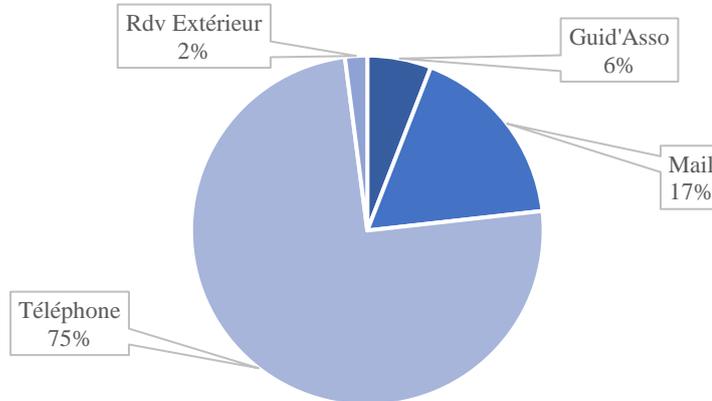
Les activités Guid'Asso ont représenté, en 2023, un total de 3 836 interventions. Les interventions liées à l'emploi représentent 85,43 % des interventions totales, soit 3 277 interventions, qui sont liées aux questions sur le droit du travail.

Un état statistique détaillé permet de connaître l'ensemble des besoins abordés et des interventions effectuées dans les différentes problématiques.

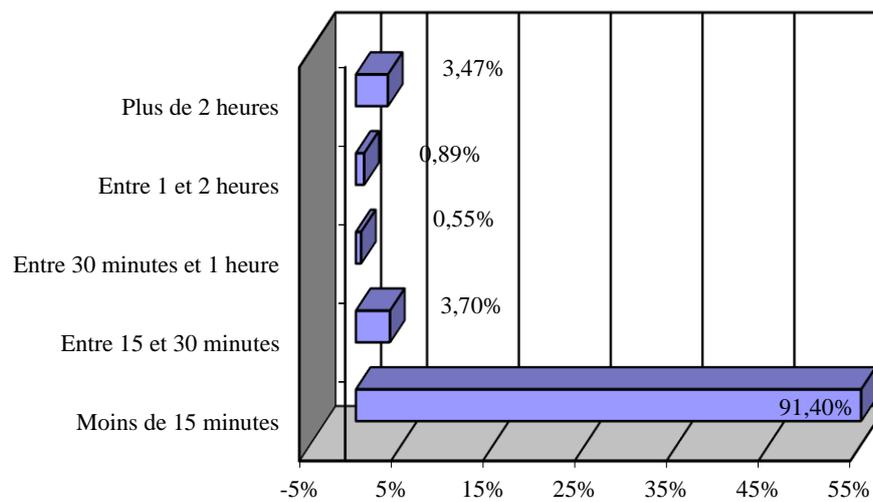
Répartition des sollicitations par structure



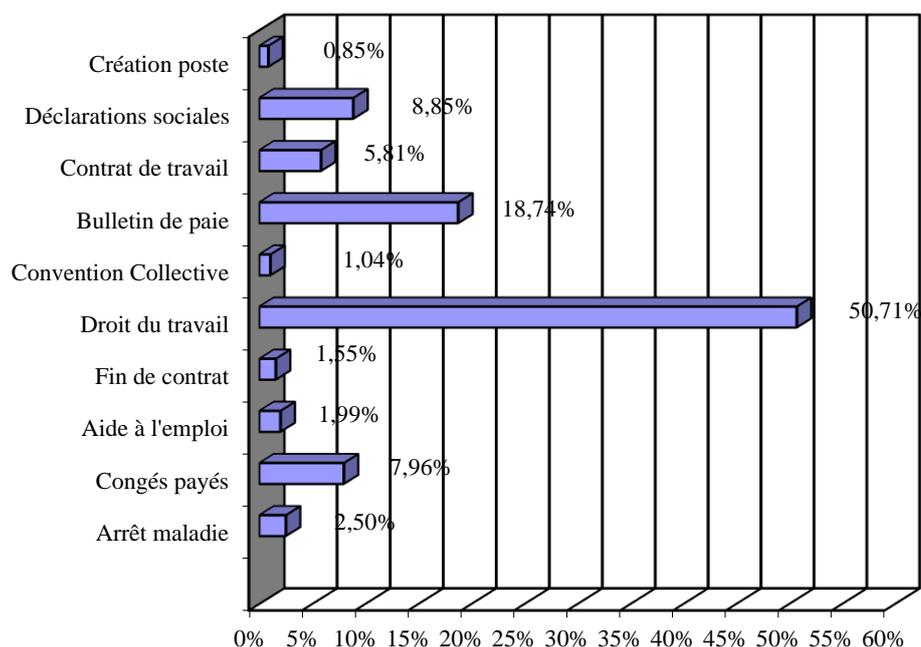
Répartition des contacts / échanges



Répartition du temps consacré

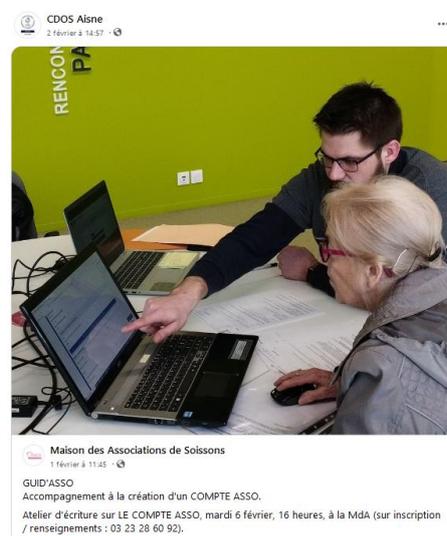


Répartition des besoins abordés en "Ressources humaines"

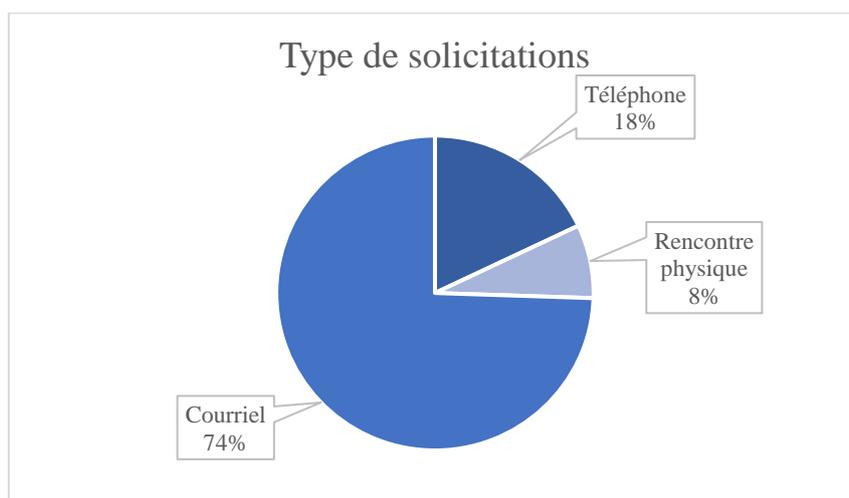


A travers différents échanges par mail, téléphone ou rencontre physique, ce sont près de 87 associations, porteurs de projets, collectivités et membres du réseau Guid'Asso qui ont pu bénéficier d'un soutien dans :

- La création d'une association ;
- La rédaction et/ou modification des statuts ;
- La modification de siège sociale via le RNA (Répertoire National des Associations) et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) ;
- Les démarches administratives ;
- L'organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et/ou Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) ;
- La gestion de conflits ;
- La transmission d'une association suite à la démission de son bureau ;
- La dissolution d'une association et transmission des biens matériels et immatériels.



Près de la moitié des sollicitations fait au CDOS Aisne avait pour objet la vie statutaire et la gouvernance des associations, tel que la mise en conformité des statuts de l'association suite à des changements majeurs ou l'enregistrement de changement au sein du conseil d'administration et/ou bureau. Dans 15% des cas, le CDOS Aisne a été sollicité dans le cadre de la gestion de conflits au sein de l'association même ou entre l'association et une collectivité locale. Enfin, un cinquième des sollicitations portait sur la création d'associations.



Ces différents accompagnements représentent :

- Près de 300 sollicitations par mails ;
- Une centaine heures passées à prendre connaissance et comprendre les statuts des associations, collecter les informations afin d'apporter la réponse la plus adaptée au questionnement des associations et porteurs de projet ;
- Plus de 15 heures d'entretiens téléphoniques ;
- Près de 60 heures de rendez-vous individuels avec les responsables associatifs et porteurs de projet.

b) Accompagnement à la demande de subvention

Au cours de cette campagne de subvention FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) 2023, plusieurs associations ont sollicité un accompagnement du CDOS Aisne pour l'écriture de leur demande de subvention via la plateforme étatique « Le Compte Asso ».

- **Association « Relais Nature du Fournet »**
Rendez-vous téléphonique avec Mme. GRANDMOUGIN (présidente), le 06/02/2023
Renouvellement FDVA
Accompagnement sur la transmission de la demande de subvention et les modifications à apporter.
Durée : 1H
- **Association « Ad Maiora »**
Entretien téléphonique et échange de mails avec M. JOSE (président), le 08/02/2023
Première demande FDVA
Relecture de la demande de subvention et accompagnement sur les moyens humains, le territoire d'action du projet, le budget prévisionnel et la valorisation du bénévolat
Durée : 2H
- **Association « Bouillon de ferme »**
Entretien téléphonique avec Mme. LEGUILLETTE (présidente), les 08-09-10/02/2023
Première demande FDVA
Relecture de la demande de subvention et accompagnement le budget prévisionnel, la rédaction du projet et la valorisation du bénévolat
Durée : 1H30

- **Association « Judo Avenir 02 »**

Entretien téléphonique avec M. THOMAS (président), le 14/02/2022

Première demande FDVA

Relecture de la demande de subvention et accompagnement sur les moyens humains, le budget prévisionnel et la valorisation du bénévolat.

Durée : 20 min

- **Comité Départemental de Judo de l'Aisne**

Rendez-vous téléphonique avec Mme. DUCHESNE (secrétaire), le 15/02/2022

Renouvellement FDVA

Accompagnement sur l'élaboration et la transmission du compte-rendu financier de l'exercice 2022.

Durée : 20 min

Hors Atelier d'écriture sur « Le Compte Asso » (formation au programme du catalogue de formations bénévoles, dont le CDOS Aisne assure la coordination), ce sont cinq associations axonaises qui ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel à l'élaboration de leur demande de subvention FDVA 2023 ; soit 5H10 d'accompagnement effectif.

2) Forum des associations et rencontre inter-associative

Au cours de cette année 2023, le CDOS Aisne a été sollicité à plusieurs reprises pour participer à des événements de rencontres inter-associatifs et grand public.

Forum des associations 2023 :

- Le 09 septembre 2023 : participation au forum des associations organisé par la ville de Laon dans le cadre du village des associations ;
- Le 09 septembre 2023 : participation à la fête du sport organisé par la ville de Saint-Quentin ;



Ces événements ont permis au CDOS Aisne de mieux se faire connaître des associations axonaises, mais également de promouvoir ces différentes actions et tisser des liens avec de potentiels nouveaux partenaires.

Au cours de cette journée, les associations ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir des actions telles que :

- La formation de bénévoles ;
- La formation Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants ;
- Le réseau d'appui à la vie associative Guid'Asso ;
- Le dispositif Pass'Sport ;
- Le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives (ISAPS) ;
- La Semaine Olympique et Paralympique et la Journée Olympique ...

Le CDOS Aisne a également été convié à l'événement organisé pour le premier anniversaire de « La Passerelle 70 » de Guise le 24 novembre 2023. Lors de cette journée, le CDOS Aisne, en sa qualité de co-animateur départemental Guid'Asso, a pu présenter le réseau à l'ensemble des associations et collectivités présentes.

III) DISPOSITIF PASS'SPORT

1) Contextualisation et chiffre de la saison 2022-2023

C'est le 19 mai 2021 à Pont-Sainte-Marie (Commune de l'Aube), lors sa déclaration sur la reprise de la pratique sportive des jeunes que le Président de la République, M. Emmanuel Macron, annonçait le lancement d'une aide attribuée aux enfants bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire : le Pass' Sport.

Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés. Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes. Il s'agit aussi d'un soutien au secteur sportif pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription. C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, fort de son succès grandissant au cours des deux années précédentes, l'Etat a décidé de reconduire une nouvelle fois le dispositif Pass'Sport afin de favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes au sein des clubs sportifs pour la saison 2023.

Quelques chiffres sur la campagne 2022-2023

- Au national : 1 225 283 jeunes bénéficiaires du Pass'Sport
- Région Hauts de France : 125 053 jeunes bénéficiaires du Pass'Sport
- Département de l'Aisne : 9 941 jeunes bénéficiaires du Pass'Sport (+ 21% qu'en 2021)

Pour la campagne 2023-2024, l'objectif reste le même que pour saison précédente soit :

- Région Hauts de France: 196 000 jeunes bénéficiaires
- Département de l'Aisne : 15 000 jeunes bénéficiaires

Qui est concerné ?

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'ARS* (6 à 17 ans révolus) ;
- Les personnes nées entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'AEEH** (6 à 20 ans) ;
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'AAH*** (16 à 30 ans) ;
- Les étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficiant au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023/2024.

* Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)

** Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

*** Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Comment cela fonctionne ?

En août 2023 (octobre pour les étudiants boursiers), un email a été envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles à ce dispositif. Cet email contenait un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.



Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pouvait être utilisé auprès de structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- Les associations agréées JEP ou Sport, quelque soit lors localisation, proposant à minima 1h30 d'activités physiques par semaine ;
- Les structures du Loisir Sportif Marchand (LSM).

A noter : En 2022, seules les associations agréées JEP ou Sport exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et/ou soutenues par le programme « Cités éducatives » de l'Etat été en mesure de proposer le dispositif Pass'Sport. Les structures Loisir Sportif Marchand (LSM) étaient en phase de test dans quelques départements en 2022, avant d'être étendu à l'ensemble du territoire national en 2023.

Pour cette nouvelle campagne 2023, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a mis en place, sur le site <https://pass.sports.gouv.fr/>, un « tableau de bord » permettant de connaître l'avancée du dispositif au quotidien. Bien que basé sur les codes générés par département, et non sur l'utilisation des codes par les structures sportives de ce même département (exemple : un code Pass'Sport généré depuis l'extraction de la base de données de la CAF de l'Aisne était comptabilisé pour le département lorsqu'il était utilisé au sein d'une structure axonaise, mais également lorsqu'il était utilisé au sein d'une structure d'un département autre), cette base de données à permis au CDOS Aisne de travaillé sur une communication ciblée.

2) Actions de communication sur le dispositif 2023

Pour cette édition 2023, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a mis en place un numéro d'assistance, le 01 40 45 93 00, vers qui les services déconcentrés de l'Etat et le CDOS pouvaient renvoyer les usagers n'ayant pas reçu leur code ou ayant des difficultés à le récupérer via le site <https://pass.sports.gouv.fr/>.

Le CDOS Aisne a été identifié comme interlocuteur privilégié des associations, afin d'informer et de répondre aux questionnements de celles-ci.

Le CDOS Aisne a mis en place différents moyens de communication tout au long de cette troisième édition :

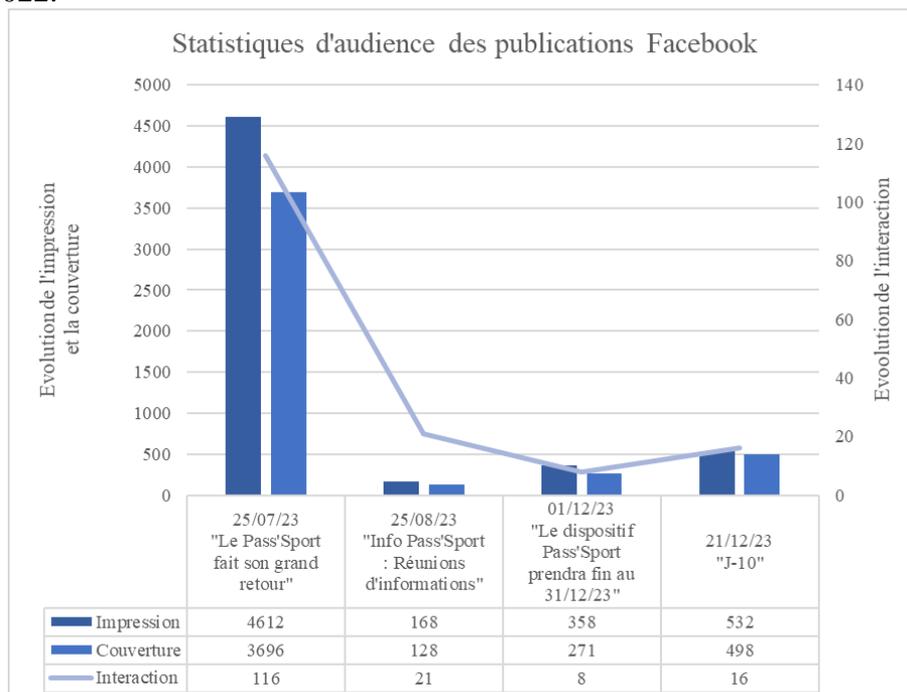
- Plusieurs campagnes d'envoi de mails d'informations :
 - o Aux Comités Départementaux (51) ;
 - o Aux élus du CDOS Aisne (18) ;
 - o Aux associations sportives ayant participé au précédentes éditions, ayant suivi des formations via les collectifs de formation des bénévoles de l'Aisne, étant inscrits sur la newsletter du CDOS Aisne... (1347 correspondants) ;
 - o Aux référents du réseau Guid'Asso Aisne (41).
- Mise à jour de la page dédiée au dispositif Pass'Sport sur le site internet du CDOS Aisne (3) ;
- Publications sur le réseau social Facebook (6) ;
- Mise en place de réunions d'Informations en présentielles et par visioconférence (12) ;
- Stand d'information lors des événements de la rentrée sportive (Forum des associations, village des associations...)

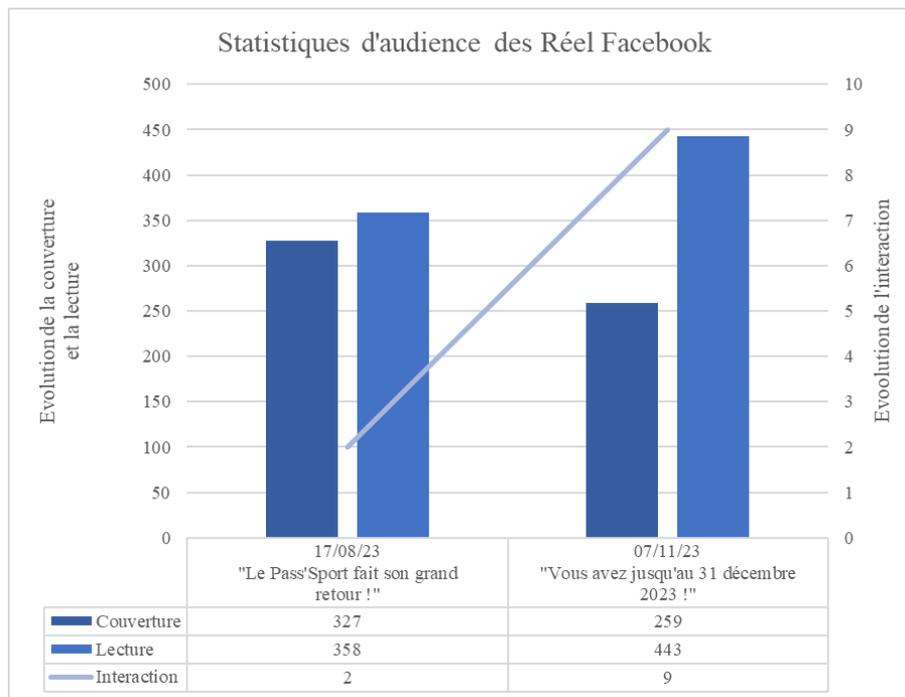


En collaboration étroite avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de l'Aisne, il a été décidé d'organiser des réunions d'informations auprès des Comités Départementaux et associations sportives du département.

Dates	Modalité de réunion	Arrondissement	Participants	Organisateur
28/08/2023	Réunion d'information pour les Comité Départementaux (3)			CDOS / SDJES
11/09/2023	Présentiel	Laon	5	CDOS
11/09/2023	Présentiel	Vervins	0	SDJES
14/09/2023	Présentiel	Château-Thierry	3	CDOS
14/09/2023	Présentiel	Chauny	6	SDJES
18/09/2023	Présentiel	Soissons	8	CDOS
18/09/2023	Présentiel	Saint-Quentin	1	SDJES
21/09/2023	Visioconférence	-	1	CDOS
25/09/2023	Visioconférence	-	2	CDOS
28/09/2023	Visioconférence	-	1	CDOS
02/10/2023	Visioconférence	-	1	SDJES

Compte tenu de peu de nouveautés pour cette édition 2023 du dispositif Pass'Sport, le CDOS Aisne et le SDJES de l'Aisne ont constaté un taux de participation fortement diminué aux différentes réunions d'informations proposées sur le mois de septembre ; seulement 31 participants en 2023 contre 71 en 2022.



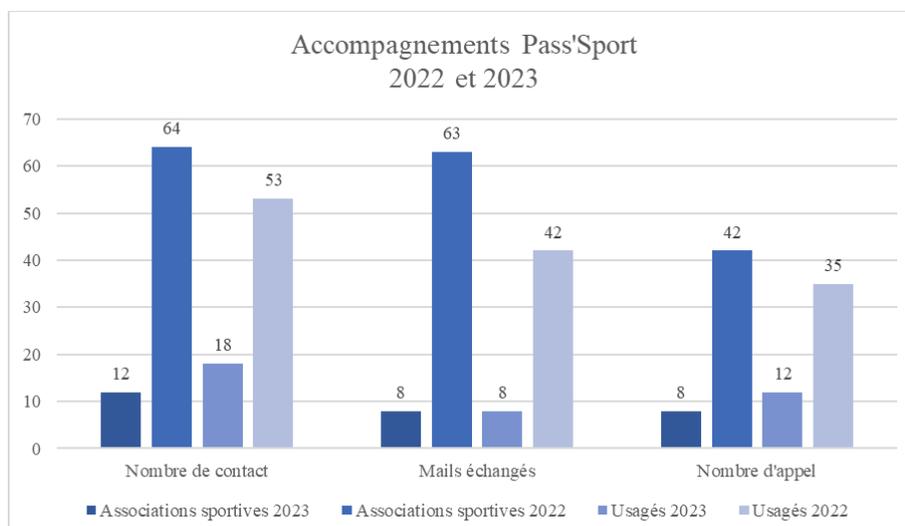


Lexique réseau social :

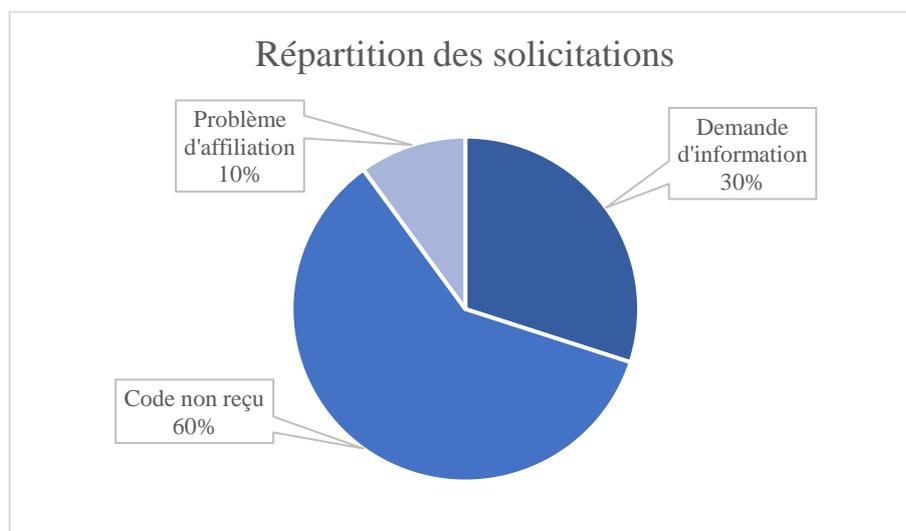
- Impression : Nombre de fois où la publication est apparue à l'écran.
- Couverture : Nombre de personnes ayant vu au moins une fois la publication.
- Interaction : Nombre de fois où les personnes ont liké, commenté, partagé ou cliqué sur la publication.
- Réel : Format vidéo court qui inclut de la musique, du son, des effets AR et d'autres options.

3) Bilan de l'accompagnement

Pour cette édition 2023, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a mis en place un numéro d'assistance, le 01 40 45 93 00, vers qui les services déconcentrés de l'Etat et le CDOS pouvaient renvoyer les usagers n'ayant pas reçu leur code ou ayant des difficultés à le récupérer via le site <https://pass.sports.gouv.fr/>. Par conséquent, le CDOS Aisne a été moins sollicité que lors de la précédente édition.



Tout au long de cette campagne 2023, le CDOS Aisne a été sollicité par 30 associations sportives et usagers, soit près de 3 heures de permanence téléphonique et mail, contre 120 prises de contact et près de 16h de permanence en 2022.



Plus de la moitié des prises de contact concerne la non-réception des codes par les usagers. Dans ce cas de figure, le CDOS Aisne proposait aux usagers de faire remplir le formulaire de récupération de code via le site dédié du ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans l'éventualité où cette demande n'aboutissait pas, le CDOS Aisne proposait à ces personnes de passer par le numéro d'assistance mis en place.

Pour la grande majorité des prises de contact, par les associations sportives, il s'agissait de demandes d'information, comme l'éligibilité des jeunes ou des associations sportives au dispositif ou encore de problème d'affiliation. Lorsque le CDOS Aisne était sollicité pour cette dernière demande, l'association était priée de prendre contact avec les services du SDJES.

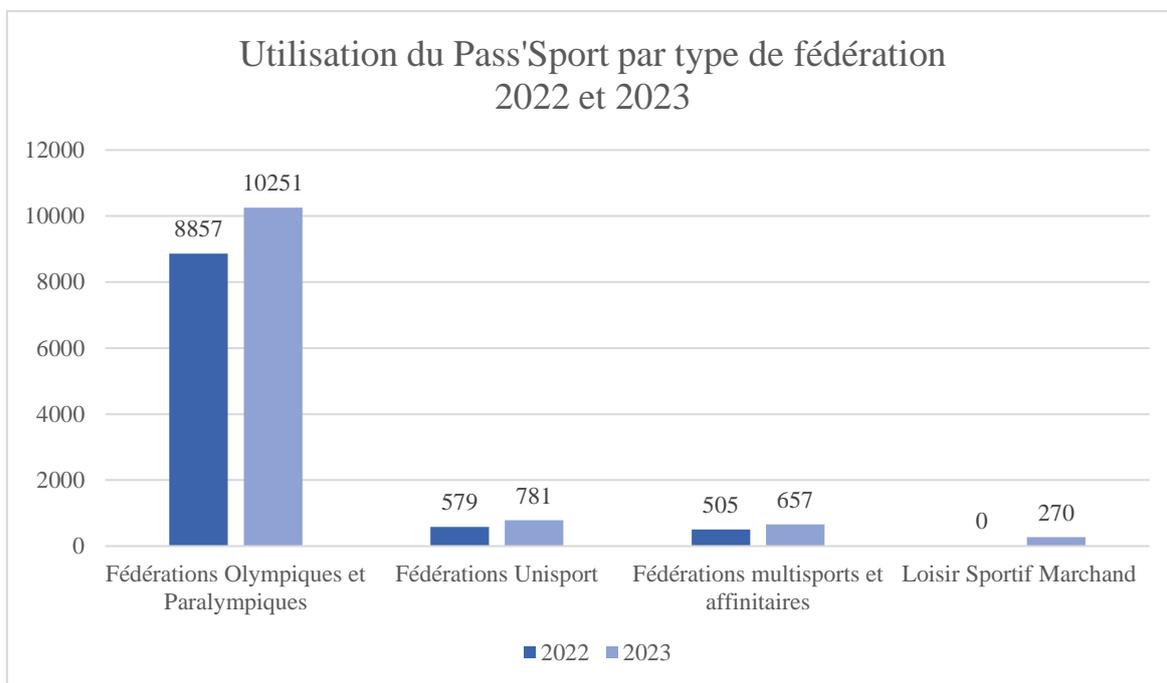
4) Bilan du dispositif Pass'Sport pour la saison 2023

La collecte des différentes données statistiques a été possible grâce à l'outil « tableau de bord » mis en place sur le site dédié au Pass'Sport. Cet outil a permis au CDOS Aisne de consulter l'évolution du dispositif tout au long de la campagne 2023 et, à l'aide d'outil de suivi, accompagner au mieux les associations.

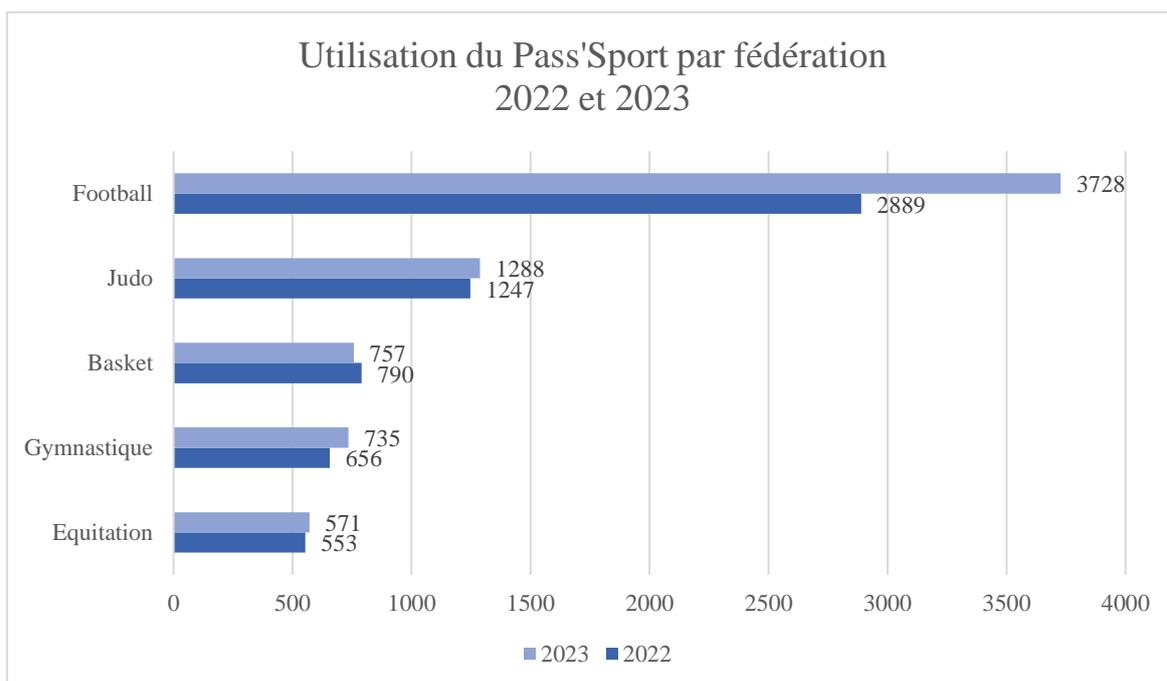
Afin de mieux comprendre les données, il est important de savoir que chacune de ces informations correspond aux codes Pass'Sport gérés pour les habitants du département de l'Aisne et non aux codes Pass'Sport enregistrés par les associations de ce même département. Autrement dit, un code généré pour un habitant de l'Aisne sera comptabilisé pour ce même département peu importe la localisation géographique de la structure dans laquelle il est utilisé. A contrario, lorsqu'un bénéficiaire issu d'un autre département utilise son code dans une structure axonaise, ce code est comptabilisé pour son département d'origine.

Pour rappel, en 2022, ce sont 9 941 jeunes bénéficiaires axonais qui avaient utilisé leur code Pass'Sport au sein des structures éligibles ; soit une augmentation de 20 % par rapport à la campagne 2021. Avec un taux de recours (taux des éligibles utilisant le dispositif) de 15,55 % en 2022, l'objectif fixé par le ministère est d'atteindre, pour l'Aisne, un taux de recours approchant les 25% pour cette nouvelle édition ; soit près de 15 000 enregistrements.

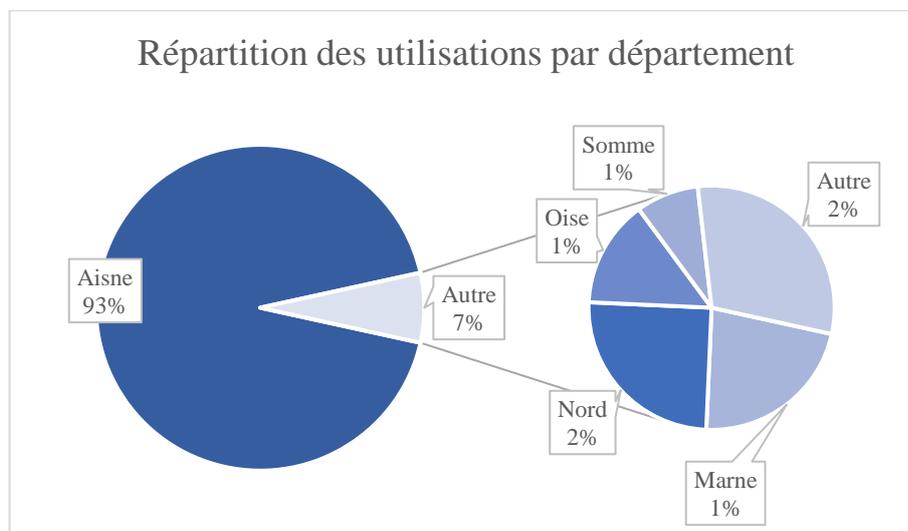
A ce jour, nous pouvons comptabiliser 11 959 utilisations du Pass'Sport pour le département de l'Aisne, avec un taux de recours de 20,46 % sur les 58 443 jeunes éligibles. Malgré, une communication accrue, l'entrée des structures « Loisir Sportif Marchands » dans le dispositif et un accompagnement des structures éligibles, entraînant une augmentation de similaire à l'édition précédente (+ 20 %), l'objectif national n'a pu être atteint.



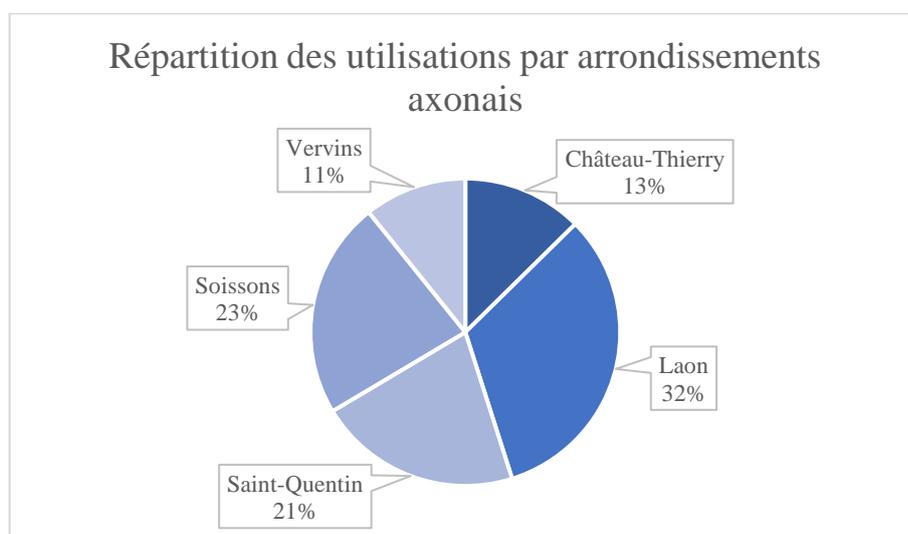
Bien que contesté, l'arrivée des structures « Loisir Sportif Marchand » dans le dispositif Pass'Sport n'a pas impacté l'attrait des jeunes axonais pour la pratique sportive au sein des associations. Plus de trois quarts des Pass'Sport enregistrés par les structures « Loisir Sportif Marchand » préviennent de complexes aquatiques ; sans que cela n'entache les résultats des clubs de natation sportive. Cet engouement pour les complexes aquatiques a sans doute parmi les jeunes bénéficiaires de faire un premier pas vers la pratique de la natation.



Représentant près de 60 % des utilisations du dispositif, les cinq fédérations les plus représentées sont le football, le judo, le basket, la gymnastique et l'équitation. De par sa seule augmentation, le football (+ 839) représente plus de 40 % de l'augmentation du dispositif pour la campagne 2023.



Moins de 10 % des Pass'Sport utilisés sont enregistrés au sein d'une association hors du département de l'Aisne. Nous pouvons, entre autres, les retrouver dans les départements limitrophes ou encore des départements pourvus de centres universitaires, tels que la Gironde et son université de Bordeaux ou encore le Bas-Rhin et son université de Strasbourg.



Seulement 48 % des associations sportives du département de l'Aisne, suivant le recueil de bases de données fédérales, se sont approprié le dispositif Pass'Sport cette année. Ce faible pourcentage peut être nuancé par le fait que certaines associations sportives, identifiées en 2022, ont fusionné ou se sont dissociées ou n'existent plus en 2023. D'autre part, les structures sportives sont également dépendantes de l'attrait ou non qu'ont les usagers pour les disciplines sportives qu'elles proposent.

Malgré un contexte économique compliqué, plus de 92 % des structures sportives ayant participé à la campagne Pass'Sport 2022 ont renouvelé l'expérience en 2023 ; soit plus de 400 associations, auquel se sont ajoutées 85 associations utilisant pour la première fois le dispositif ou réutilisant celui-ci après une année blanche en 2022 suite aux difficultés rencontrées en 2021.

IV) Violences sexuelles et sexistes (VSS) dans le sport

1) Contextualisation

Depuis 2020, le ministère chargé des Sports a mis en place plusieurs conventions nationales sur la prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS) dans le sport, desquelles ont découlé un plan national de prévention et de lutte co-construit avec le mouvement sportif. La cellule Signal-Sports a notamment été déployée au sein de ce ministère afin de répondre aux alertes et signalements, orienter les victimes vers des associations d'aide, accompagner les services départementaux dans la conduite des enquêtes et faire le lien avec les fédérations sportives.

La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Hauts-de-France ont établi un plan régional qui a vocation à être décliné aux niveaux départemental et local.

Fin 2022, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et ont ainsi pris contact afin de travailler à la co-construction d'un plan d'action départemental et ainsi déployer une politique gouvernementale de lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) sur le territoire axonais. Afin de mieux appréhender cette politique gouvernementale, le CDOS Aisne a participé, le 6 décembre 2022, à une session de sensibilisation sur la prévention des violences sexuelles dans le sport dirigé par l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

Au cours du premier trimestre 2023, le CDOS Aisne et le SDJES de l'Aisne ont ainsi travaillé sur la construction et la mise en place du plan d'action départemental. L'un des principaux axes identifiés au sein de ce plan est la réalisation d'un maillage territorial par l'identification de référents au sein des différentes disciplines et des collectivités. Chaque référent constituera ainsi un relais auprès du SDJES et du CDOS Aisne dans une optique de sensibilisation et de diffusion de l'information auprès des acteurs locaux.

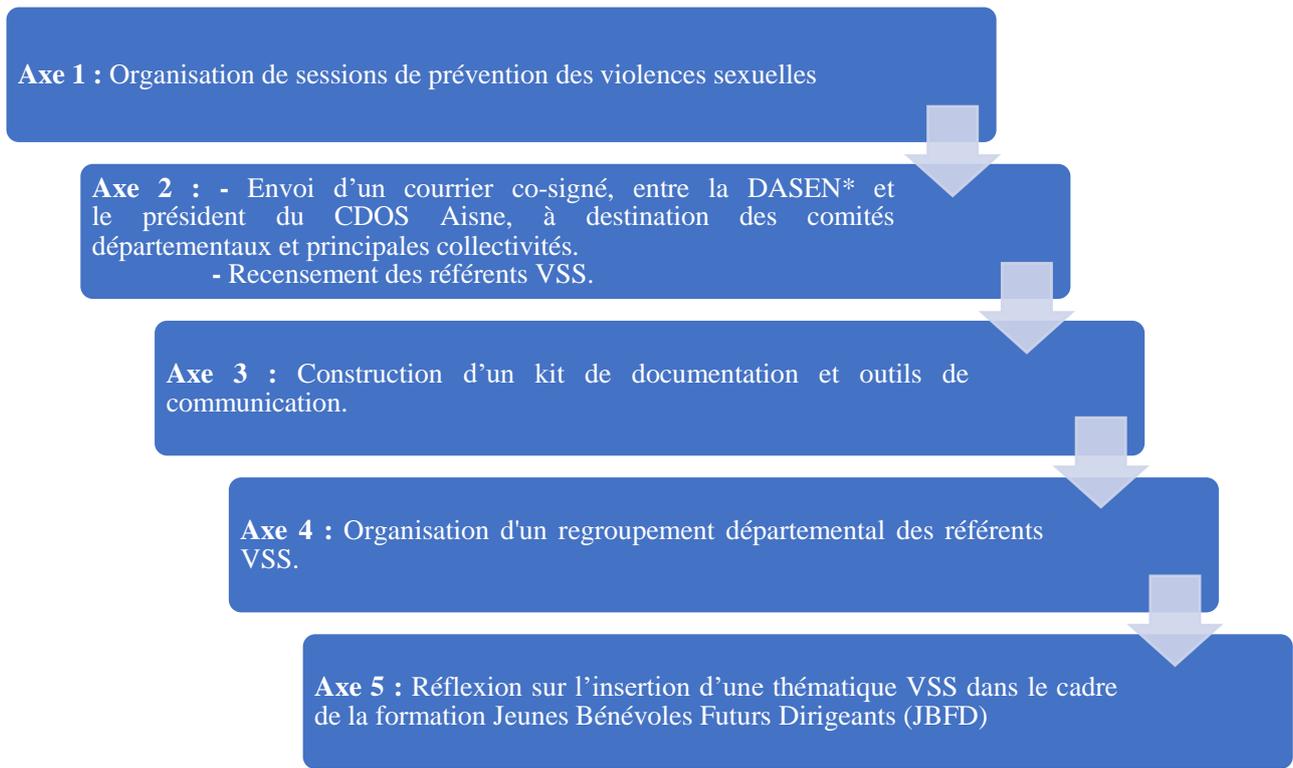
Statistiques nationales au 31 décembre 2022 :

- 900 signalements auprès de la cellule Signal Sports ;
- 562 personnes mises en cause ;
- 65 fédérations concernées par un signalement ;
- 79 % des victimes sont de sexe féminin
- 90% des faits dénoncés concernent des violences à caractère sexuel ;
- 82% étaient mineurs au moment des faits ;
- 61% avaient moins de 15 ans
- 400 mesures d'interdictions d'exercer dont 200 en urgence.

2) Plan d'action départemental

Ce projet de plan d'actions commun entre le SDJES et le CDOS Aisne s'inscrit dans le cadre de la politique nationale et du plan régional relatifs à la prévention des violences sexuelles dans le sport. Il se décline en cinq axes pouvant être mis en place relativement rapidement et simplement, évaluables et mesurables, avec une répartition des rôles entre le SDJES et le CDOS.

L'objectif final est de sensibiliser les encadrants sportifs (dirigeants, juges et éducateurs sportifs bénévoles ou rémunérés) à la prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS) dans le sport voire plus globalement aux bonnes pratiques relatives à leur positionnement et leurs attitudes face aux pratiquants.



* DASEN : Directrice Académiques des Services de l'Education Nationale

3) Actions menées

Afin de mettre en place ce plan d'action départemental, le CDOS Aisne a participé à six réunions départementales avec le SDJES. Ces réunions avaient pour objet :

- L'élaboration du plan d'action départemental ;
- Le recensement des référents violences sexuelles et sexistes (VSS) identifiés au sein des Comités Départementaux sportif, des collectivités et également de certains clubs sportifs du département ;
- La prise de contact avec différentes associations traitant de ce sujet ;
- La construction d'un espace VSS sur la plateforme collaborative d'Etat « Resana » ;
- L'organisation de webinaires pour les référents départementaux et d'une première rencontre départementale.

Le CDOS Aisne a également participé, le 03 mai 2023 à la DRAJES (Lille), à une réunion régionale portant sur la lutte contre les violences sexuelles dans le monde du sport, avec la présentation du guide de l'audition et de la cellule « signal-sport ».

La cellule « signal-sport » est une cellule dédiée au recueil des signalements et au suivi des enquêtes administratives créée par le ministère en charge des sports. Toute personne (dirigeant sportif, éducateur, athlète, membre de l'entourage d'un athlète, dans le haut niveau ou dans le sport loisir) ayant pris connaissance d'actes de violence à caractère sexuel a la possibilité de s'adresser à cette cellule en envoyant simplement un mail à signal-sports@sports.gouv.fr.

Cette réunion, qui s'est vue réunir la DRAJES HdF, le CROS HdF, les SDJES et CDOS départementaux avec la présence de Monsieur Laurent BONVALLET, chargé de mission éthique du sport, prévention des violences et déploiement territorial ainsi qu'Eddy DEMOLOMBE de la cellule signal-sport, a permis d'échanger sur les différentes actions menées en région et en départements.

Les 1^{er} et 8 juin 2023, ont eu lieu les premiers échanges avec les référents VSS axonais. Sous la forme de webinaire, le SDJES et le CDOS Aisne ont ainsi pu présenter, à ce nouveau réseau, le plan d'action départemental et commencer ensemble une réflexion autour du rôle de référent départemental et l'organisation d'une première rencontre.

La rencontre départementale eu lieu le 12 octobre 2023, à la Maison des Associations (Mda) de Soissons, et s'est vue réunir une dizaine de référents. Lors de cette rencontre, les participants ont pu travailler, avec l'association partenaire « Silence à l'écoute », sur l'accueil de la parole et l'outil « Régl'o'Sport ».

De prochaines actions sont prévues en 2024, avec notamment un ciné-débat autour du film « Ça reste entre nous » réalisé par Felicitas KORN en 2023.



V) MISSIONS ANNEXES

1) Formation de bénévoles : Atelier d'écriture sur « Le Compte Asso »

a) Qu'est-ce que « Le Compte Asso »

Service numérique phare du projet SIVA (Systèmes d'Informations de la Vie Associative), « Le Compte Asso », ou « LCA », est une plateforme numérique étatique permettant aux associations d'accéder à de nombreux services et d'effectuer une partie de leurs démarches administratives, de manière entièrement simplifiée. « Le Compte Asso » se déploie progressivement en se dotant notamment de deux à trois nouveaux services majeurs chaque année.

Depuis son lancement début 2018, la plateforme s'étend tout en poursuivant inlassablement les mêmes objectifs :

- Rassembler un maximum de démarches administratives au sein d'un compte pour les associations ;
- Simplifier chaque démarche administrative : « Le Compte Asso » ne se contente pas seulement de dématérialiser les démarches, mais de les simplifier réellement, en limitant les doubles-saisies, en exploitant des flux de données des répertoires nationaux, en masquant ainsi la complexité des démarches administratives ;
- Faciliter l'accès à l'information d'ordre pratico-pratique pour aider les dirigeants à gérer leur association, par l'intermédiaire de différents supports : tutoriels, chatbot, FAQ...
- Prendre en compte les particularités, liées notamment aux différents régimes des associations (loi 1901, régime local, Nouvelle-Calédonie...).

Grâce à l'interopérabilité (possibilité de communication entre deux ou plusieurs systèmes, appareils ou éléments informatiques) réalisée entre les bases de données référentielles des associations, « Le Compte Asso » permet aussi aux dirigeants d'une association de prendre connaissance des informations dont l'administration dispose au sujet de son association, essentiellement les données figurant dans le Répertoire National des Associations (RNA) et le répertoire SIRENE, qu'il n'aura plus besoin de déclarer une nouvelle fois.

b) Atelier d'écriture sur « Le Compte Asso »

Apparu pour la deuxième année consécutive sur la plaquette "Formation de Bénévoles", l'Atelier d'écriture sur « Le Compte Asso » (LCA) est initié par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Aisne.

Aux cours de cet Atelier, il est demandé aux participants de venir avec le texte qu'ils ont prévu de saisir dans le « Compte Asso », ainsi que de tout document pouvant être nécessaires à la saisie de la demande de subvention sur cette même plateforme. Dès lors, l'intervenant s'occupe individuellement des participants et de leur texte, et leur donne les clés pour structurer et améliorer leurs écrits. Cet accompagnement se déroule, en libre accès, sur un créneau horaire entre 16h et 20h. Il est toutefois possible de réserver un créneau.

L'enjeu principal de cette formation étant de saisir et de déposer une demande de subvention en respectant les règles rédactionnelles du LCA; il est donc important d'apprendre aux participants à structurer ce contenu rédactionnel dans un esprit de synthèse mais de façon suffisamment précise pour que le projet soit aisément compréhensible par le service instructeur.

De façon générale, les ateliers d'écriture se déroulent de la manière suivante :

- 1/ Accueil des participants et prise de connaissance de leur avancée sur « Le Compte Asso » ;
- 2/ Présentation générale ou spécifique de ce dernier, en fonction de l'avancée de chacun ;
- 3/ Échanges avec les participants ;
- 4/ Accompagnement individuel.

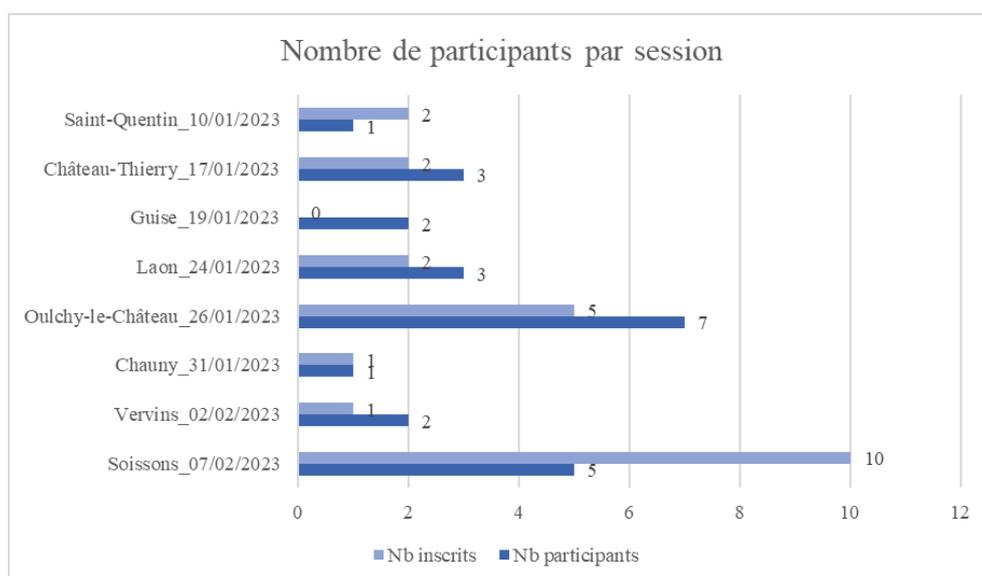
Dates et lieux de formation :

DATE	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	LIEU
10/01/2023	Saint-Quentin	Association « MultiCité » - Centre Social du Vermandois (Guid'Asso)
17/01/2023	Château-Thierry	Office Municipal des Sports
19/01/2023	Guise	École de musique de Guise
24/01/2023	Laon	Salle de réunion Josquin des Près _ Conseil Départemental
26/01/2023	Oulchy-le-Château	Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château (Guid'Asso)
31/01/2023	Chauny	District Aisne Football
02/02/2023	Vervins	Espace numérique _ Association « Tac Tic Animation » (Guid'Asso)
07/02/2023	Soissons	Maison des Association de Soissons (Guid'Asso)
10/01/2023	Saint-Quentin	Association « MultiCité » - Centre Social du Vermandois (Guid'Asso)

c) Analyse des résultats de l'enquête de satisfaction

Une participation en hausse.

Malgré une réduction du nombre de sessions, les ateliers d'écriture sur « Le Compte Asso » ont enregistré 24 participations pour 8 sessions de formation en 2023 (16 participants pour 11 sessions en 2022). Le taux moyen de participation s'est vu doublé par rapport à celui de l'année précédente, passant de 1,5 à 3 participants par session.



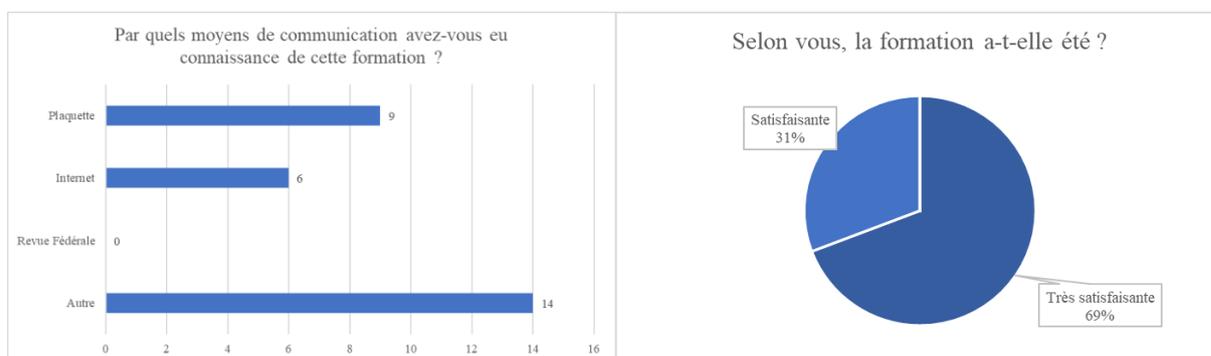
Résultats de l'enquête de satisfaction

Pour 55% des participants, ces ateliers d'écriture ont été connus suite à de précédentes demandes faites au SDJES (FDVA 2022 ou renseignement FDVA 2023) ou par la transmission de mails et publications du CDOS Aisne en lien avec la campagne de subvention FDVA 2023. Les 45% restants ont eu connaissance de ces ateliers via le réseau Guid'Asso Aisne.

Un tiers des participants ont pris connaissance de cette formation grâce à la plaquette "Formation de Bénévoles" éditée chaque année.

Une campagne mailing a également été initiée, par le CDOS Aisne, auprès des comités départementaux sportifs de l'Aisne ; cependant seul trois associations sportives ont été recensées parmi les participants. Près de la moitié des associations présentes été issues des domaines de la culture et du social.

Pour l'ensemble des participants, la formation a permis d'apporter de réelles réponses concrètes sur la saisie et le dépôt d'une demande de subvention sur la plateforme « Le Compte Asso », avec la prise de connaissance de petites astuces de saisie, une précision concernant les documents administratifs à fournir ou encore l'explication des différentes étapes de la demande de subvention.



La formation a été perçue, par l'ensemble des participants, comme étant satisfaisante voire très satisfaisante. L'aspect convivial, les petites astuces informatiques, la proximité et l'écoute du formateur ont été fortement appréciés.

Axe d'amélioration

Le contenu et le déroulé de ces ateliers d'écriture sur « Le Compte Asso » ont fait bonne impression auprès de l'ensemble des participants.

Le taux de participation, bien qu'ayant augmenté, reste encore faible. En effet, on peut constater une participation inférieure ou égale à deux sur la moitié des huit sessions de formation proposées ; et la moitié du nombre total de participation s'est vu effectuer sur seulement deux sessions. Si l'on raisonne en terme d'arrondissement, nous pouvons constater que l'ensemble des participants ont assistés aux formations se déroulant sur les arrondissements de Château-Thierry (3), Laon (4), de Saint-Quentin (1), de Soissons (12) et de Vervins (4).

L'utilisation des lieux d'accueil Guid'Asso a permis d'augmenter la participation des bénévoles sur certains secteurs géographique. « Le Compte Asso » étant devenu le seul accès à la demande d'attribution de numéro SIREN pour les néo-associations, il est fort probable que le nombre de participations à cette formation augmente au cours des prochaines années.

2) Tournée « Parlons Sport »

Créée le 24 avril 2019 par arrêté interministériel, puis entérinée par la loi n°2019-812 du 1er août 2019 sous forme d'un groupement d'intérêt public, l'Agence nationale du Sport est née de la volonté de réformer le modèle sportif français et d'amplifier la dynamique du sport en France, tant sur l'amélioration des performances sportives, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, que sur le développement des pratiques sportives pour tous et la correction des inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques. Fondée sur le principe de gouvernance partagée, elle associe l'ensemble des acteurs de l'écosystème du sport : Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales, ainsi qu'acteurs du monde économique et social.

Faisant suite à la création de l'Agence nationale du Sport, les conférences régionales du sport (CRdS) et les conférences des financeurs du sport (CdFS), instituées par le décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020, représentent l'élément central de la déclinaison territoriale de cette nouvelle gouvernance. Afin de répondre aux multiples enjeux liés à la bonne articulation et l'organisation du sport dans les territoires, mais aussi pour conforter l'intervention et la coordination de tous les acteurs au niveau territorial, les conférences régionales du sport et les conférences des financeurs du sport offrent un cadre partenarial innovant.



Elles permettent la création d'un espace de concertation, de réflexion et de codécision visant à mettre en synergie les projets de chacun au service d'une vision partagée du sport en région. Elles ont aussi pour mission de rendre plus cohérentes les priorités locales, donnant ainsi les moyens de répondre à l'évolution des pratiques sportives sur le territoire en opérant une meilleure attribution des financements. Ces conférences associent l'ensemble des acteurs du sport en région, sans distinction ou hiérarchie entre les membres. Elles sont constituées de quatre collèges, dont les membres sont nommés pour 5 ans :

- le collège des représentants de l'Etat (préfet, recteur d'académie, DRAJES, directeur de l'ARS, directeurs de CREPS, président d'université...);
- le collège des représentants des collectivités territoriales (région, départements, EPCI, communes...);
- le collège des représentants du mouvement sportif (CROS, CDOS, CPSF, ligues régionales, comités départementaux, sportifs, ligues professionnelles...);
- le collège des représentants des acteurs du monde économique et social dans le champ du sport (COSMOS, MEDEF, UNION sport et cycle, U2P, CPME, CCI, usagers, organisations syndicales...).

Le 15 mars 2021, le préfet de région Michel Lalande a réuni l'ensemble des représentants de la CRdS afin d'installer officiellement la conférence régionale du sport Hauts-de-France.

Les deux prérogatives inscrites dans le décret n°2020-1280 :

- Établir un Projet Sportif Territorial (PST), pour une durée maximale de 5 ans, en cohérence avec les orientations nationales en matière de politique sportive définies dans le cadre de la convention d'objectifs conclus entre l'Etat et l'Agence nationale du Sport, et tenant compte des spécificités territoriales, comprenant (cf. art. R.112-39).
- Instituer une conférence des financeurs (cf. art. R.112-44).

Afin de présenter de présenter la CRdS et la CdFS (créée en 2023), le CDOS Aisne a été contacté par ces conférences régionales pour organiser un événement en février 2024, portant le nom de Tournée « Parlons Sport ». En collaboration avec le service des sports du Conseil Départemental de l'Aisne, cette tournée fut programmé au 2 février 2024 à l'auditorium du Conservatoire de Musique et de Danse de Laon.